



**ENTREPRENEURS DE PROGRES**

## Revue de presse

*Lundi 21 janvier 2019*

*Mobile: 0770 88 90 80  
Lotissement Sylvain Fourastier  
N°08 El Mouradia, Alger  
Mobile: 0770 88 90 80  
[communication@fce.dz](mailto:communication@fce.dz)  
[www.fce.dz](http://www.fce.dz)*

# **SOMMAIRE**

<b>A la une .....</b>	<b>3</b>
• Algérie-BM: la coopération en matière d'assistance technique passée en revue (APS) .....	3
• Le salaire net moyen mensuel estimé à plus de 40.300 DA en 2017 (APS).....	3
• Algérie : un volume des déchets d'une valeur commerciale de près de 40 mds DA/an (APS).....	5
• Assises du tourisme: valoriser l'image de l'Algérie et promouvoir son patrimoine (APS).....	6
• Journées du marketing touristiques: des recommandations pour valoriser la destination Algérie (APS) .....	8
• Produits énergétiques : Hausse fulgurante de la consommation du gaz naturel (Reporters) .....	10
• Aigle Azur et le World Trade Center Algiers (WTCA) : Signature d'une convention (El Moudjahid).....	12
<b>Banque/Bourse/Assurance.....</b>	<b>12</b>
• Aigle Azur et le World Trade Center Algiers (WTCA) : Signature d'une convention (El Moudjahid).....	13
<b>Commerce.....</b>	<b>13</b>
<b>Coopération .....</b>	<b>13</b>
<b>Veille.....</b>	<b>14</b>
• Salon Wine Paris 2019 : L'Algérie le seul pays africain présent (Algérie Eco).....	14
• Afrique : La BAD prévoit une croissance de 4% en 2019 (La Tribune des Lecteurs) .....	14

## A la une

### **Algérie-BM: la coopération en matière d'assistance technique passée en revue (APS)**



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a reçu dimanche à Alger, le nouvel administrateur auprès de la Banque mondiale pour la circonscription à laquelle appartient l'Algérie, Shahid Ashraf Tarar avec lequel, il a évoqué les perspectives de coopération en matière d'assistance technique, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Au cours de cette audience, M.Raouya a abordé avec M.Tarar "les perspectives de coopération avec la Banque mondiale en matière d'assistance technique, dont les actions à mener s'inscrivent dans le cadre des évolutions économiques récentes du pays", a précisé la même source. A cette occasion, le ministre a fait part des principaux axes de la politique de l'Algérie en matière de développement, des réformes structurantes en cours et de la situation macroéconomique du pays, en mettant en évidence "l'importance de la politique budgétaire engagée par les pouvoirs publics pour répondre en interne aux besoins de financement de l'investissement, à même d'assurer une croissance économique soutenue", a-t-on ajouté.

Pour sa part, M. Tarar a réaffirmé sa "disponibilité à continuer de répondre favorablement aux besoins exprimés par l'Algérie dans le domaine de l'assistance technique".

Durant son séjour en Algérie, le représentant de la Banque mondiale aura à rencontrer des membres du gouvernement et d'institutions nationales avec lesquels il compte s'enquérir des avancées économiques et sociales réalisées par l'Algérie. Des visites de terrains sont également prévues.

### **Le salaire net moyen mensuel estimé à plus de 40.300 DA en 2017 (APS)**

Le salaire net moyen mensuel en Algérie (hors secteurs agriculture et administration) a été estimé à 40.325 DA en 2017 contre 39.901 DA en

2016, soit une hausse de 1,06%, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Le salaire net moyen est composé du salaire brut diminué des différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite).

Par secteur juridique, le salaire moyen mensuel net a été de l'ordre de 56.200 DA dans le secteur public et de 33.000 DA dans le secteur privé national en 2017, soit une différence de 23.200 DA, indiquent les résultats d'une enquête annuelle sur les salaires réalisée par l'ONS en mai 2017 auprès de 762 entreprises composées de 535 sociétés publiques et de 227 sociétés privées nationales de 20 salariés et plus, représentant toutes les activités hormis l'agriculture et l'administration.

Selon l'ONS, cette différence salariale entre les deux secteurs public et privé s'explique principalement par l'existence de certaines entreprises publiques importantes en termes d'effectifs avec un système de rémunération avantageux.

C'est notamment le cas des entreprises dans les industries extractives (secteur des hydrocarbures et services pétroliers), les activités financières et les transports et communications.

### **Hydrocarbures et Finances, les secteurs qui payent le mieux**

Par secteur d'activité, les salaires nets moyens mensuels sont plus élevés dans les Industries extractives (production et services d'hydrocarbures notamment) avec 104.800 DA et dans les Activités financières (banques et assurances) avec 60.000 DA, suivis par les secteurs de la Production et distribution de l'électricité du gaz et eau avec 45.500 DA, et de la Santé avec 45.000 DA.

L'ONS note que les salaires sont plus élevés dans les Industries extractives et les activités financières du fait que les entreprises relevant de ces deux secteurs emploient beaucoup de diplômés et qu'elles ont plus de moyens financiers que d'autres pour payer leur personnel (système de rémunération spécifique).

Par contre, le salaire net moyen mensuel dans le secteur de la Construction est le plus faible avec 30.700 DA/mois, après celui dans l'Immobilier et services aux entreprises avec 33.400 DA, et les Hôtels et Restaurants avec 33.600 DA, relève l'organisme public des statistiques.

L'une des raisons essentielles du niveau relativement bas des salaires dans ces secteurs est l'emploi d'une forte proportion de personnel moins qualifié (agents d'exécution), explique l'ONS.

Par qualification, le salaire net moyen, tous secteurs confondus, est de 79.000 DA pour les cadres en 2017 (hausse de 1,91% par rapport à 2016) contre 47.300 DA pour le personnel de maîtrise (hausse de 1,32%) et 28.900 DA pour les agents d'exécution (hausse de 0,92%).

Par secteur et qualification, le salaire moyen des cadres le plus important est dans les Industries extractives avec 129.462 DA, et la Santé avec 94.300 DA, indique l'ONS qui précise, toutefois, que pour la Santé, il s'agit des structures de santé du secteur privé (services marchands), alors que celles du secteur public sont des services non marchands fournis à la collectivité (classées avec l'administration) et ne font donc pas partie du champ d'enquête.

Par ailleurs, des écarts de salaires pour la même qualification selon les secteurs d'activités sont dans certains cas assez élevés.

Ainsi, pour les agents de maîtrise, le salaire net moyen dans les Activités extractives est de 98.600 DA contre 36.100 DA dans le secteur de la construction.

Pour les agents d'exécution, le salaire net moyen est de 72.850 DA dans les industries extractives contre 25.700 DA dans le secteur du Commerce et réparation.

Selon l'ONS, "la qualification du salarié, le secteur juridique, la taille de l'entreprise ainsi que les spécificités de rémunération sectorielles des entreprises de certains secteurs sont les éléments les plus discriminants du niveau des salaires".

Par statut juridique et par activité, il est relevé que dans le secteur public, les salaires nets moyens sont plus élevés dans les industries extractives (105.700 DA), le secteur des Transports et communication (57.200 DA) et l'activité financière (57.000 DA) Par contre, ils sont relativement bas dans les secteurs de Construction (36.200 DA) et Hotels et restaurants (35.400 DA).

Dans le secteur privé, les activités les mieux rémunératrices sont le secteur financier (74.600 DA), la santé (45.000 DA) et le Commerce et réparation (43.000 DA).

A l'inverse, les activités les moins payées sont les Industries extractives (26.200 DA), l'immobilier et services aux entreprises (28.200 DA) et la Construction (29.800 DA).

### **Algérie : un volume des déchets d'une valeur commerciale de près de 40 mds DA/an (APS)**

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati a fait savoir, dimanche à Boumerdès, que le grand volume des déchets ménagers à l'échelle nationale représentait une valeur commerciale de près de 40 milliards DA/an, indiquant que la cadence de leur recyclage demeure, toutefois, très faible.

"Représentant une grande valeur commerciale de près de 40 milliards DA/an, la cadence de recyclage des déchets ménagers demeure très faible en comparaison avec son volume qui atteint les 34 millions/tonnes par an", a précisé Mme. Zerouati, dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture d'une rencontre régionale des wilayas du Centre sur le développement de l'économie circulaire.

Faisant état du travail en cours de réalisation en la matière pour développer l'économie circulaire, car étant l'un des principaux vecteurs du développement durable et de l'économie verte, Mme. Zerouati a estimé qu'à travers ces assises, son secteur sera en mesure de définir prochainement "la vision économique" et "stratégique" garantissant l'exploitation de ce stock (de déchets) et capable de créer plus de 100.000 postes d'emploi directs et indirects.

La première responsable du secteur a fait remarquer que son département portait un grand intérêt à l'économie circulaire, eu égard à ses atouts et avantages, à l'instar de la protection de l'environnement et la création de la richesse et de postes d'emploi, outre la promotion de la production et la consommation durables.

"Nous sommes appelés à jeter les bases de l'économie circulaire en Algérie, en examinant ses différents volets sur les plans réglementaire et institutionnel ainsi que les mécanismes à même d'établir un système économique solide avec la moindre incidence négative sur l'environnement", a-t-elle souligné.

A ce propos, elle affirmé qu'aucun effort ne sera ménagé pour l'exploitation optimale de ce potentiel à haute valeur économique, à travers la modification de l'actuel système de gestion, inadapté aux exigences de l'époque actuelle, citant, dans ce cadre, la signature d'une convention de coopération entre l'Agence nationale des déchets (AND), relevant de son secteur, et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la commune.

Cette convention vise l'accompagnement des collectivités locales dans la gestion intégrée des déchets, le contrôle et la rationalisation de la gestion des Centres d'enfouissements techniques (CET) et la réalisation de plans de gestion des déchets au niveau communal, ainsi que la révision de la loi 19-01 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, et ce de façon à l'adapter aux nouvelles exigences socio-économiques et environnementales.

Dans le cadre des travaux de cette rencontre régionale, neuf ateliers thématiques, réunissant des cadres et des experts représentant les différents instances et secteurs participants, ont été formés en vue d'examiner plusieurs questions liées aux cadres règlementaire, institutionnel et juridique, à l'infrastructure de base nécessaire au recyclage et à la valorisation, à la gouvernance, à l'attractivité des investissements, à la création de start-up et au partenariat public-privé.

Ces ateliers, qui sortiront avec des recommandations à soumettre aux autorités concernées, examineront d'autres questions relatives à la promotion de nouvelles filières de valorisation et de développement des petites entreprises, aux aspects économiques et financiers, aux rôles de l'éco fiscalité, de la communication, de la sensibilisation et de la société civile, outre les enjeux de l'économie circulaire au niveau local.

### **Assises du tourisme: valoriser l'image de l'Algérie et promouvoir son patrimoine (APS)**

Des Assises nationales du tourisme seront organisées lundi et mardi à Alger pour évaluer la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) à moyen terme et formuler des recommandations en

vue de valoriser l'image de l'Algérie et promouvoir le patrimoine naturel, historique, culturel et culturel du pays, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Près de 1.000 participants dont des universitaires, des experts, des professionnels du tourisme, des acteurs privés et d'intervenants institutionnels prendront part à ces assises qui devraient permettre l'élaboration d'un "plan d'action opérationnel pour la mise en tourisme de l'Algérie" en vue de "promouvoir une économie alternative et de substitution aux hydrocarbures", selon le ministère du Tourisme et de l'Artisanat qui organise ces assises en coordination avec l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT).

La feuille de route qui sera établie à l'issue de ces assises devrait également permettre la consolidation des recommandations issues des rencontres régionales à Ouargla, Constantine, Alger et Tlemcen et proposer des réajustements aux dysfonctionnements constatés qui soient en adéquation avec la conjoncture économique et sociale du pays, au regard du contexte touristique régional méditerranéen, africain et mondial.

La deuxième halte qui s'opèrera lundi et mardi pour évaluer dix années de mise en œuvre du SDAT, après la première évaluation d'étape opérée en 2008, soit cinq années après son adoption par le gouvernement, consiste en "l'analyse des différentes réalisations, projets et programmes touristiques et leurs impacts sur l'industrie touristique nationale", a expliqué la même source.

Elle permettra aussi "d'établir les points de blocage recensés et de proposer les scénarios de réajustements nécessaires, en vue d'améliorer la qualité des décisions et de rendre compte au citoyen".

Les quatre rencontres régionales organisées au niveau des wilayas de Ouargla, Constantine, Alger et Tlemcen ont constitué, en effet, "un important espace de concertation" pour compléter la collecte des données et informations manquantes, fédérer l'ensemble des acteurs et partenaires autour de la problématique, contribuer à relever les contraintes et les dysfonctionnements et participer à repérer les réajustements possibles.

Ces rencontres ont abouti à la formulation de plus de 300 recommandations suivant les thématiques abordées lors des ateliers dont les débats se sont articulés autour du "tourisme, facteur de croissance et de valeur ajoutée", "la prospective et les perspectives du tourisme et de l'artisanat en Algérie" et "vers une nouvelle destination touristique de qualité".

Les recommandations formulées lors des assises régionales ont permis, en outre, de dégager les axes devant alimenter la plateforme pour les travaux des troisièmes assises nationales. Ces axes ont principalement porté sur huit volets: les aspects stratégiques du développement touristique, l'importance des 5 dynamiques du SDAT, le développement durable du territoire, la gestion du territoire touristique, le volet recherches et développement, l'offre générale par rapport au type de tourisme, l'offre de services (hébergement, restauration, transport), le rôle des organismes responsables de la gestion du territoire touristique.

## **Pour un développement cohérent et durable du tourisme en Algérie**

Les troisièmes assises nationales du tourisme se dérouleront en séance plénière et en ateliers dont les thèmes qui seront abordés s'articuleront autour des composantes d'une destination touristique: durabilité, gouvernance, produits d'appel et services.

Le premier atelier abordera la problématique de l'offre touristique et la mise en place de destinations durables, compétitives et attractives.

Les participants à cet atelier devraient s'interroger sur les démarches à adopter pour construire une destination durable, sur l'offre touristique pour chaque territoire et comment faire évoluer l'offre, mais surtout comment impliquer les tours opérateurs et les agences de voyages dans la commercialisation des destinations identifiées.

Ils devraient tenter d'identifier les besoins réels du touriste national, l'offre qui lui convient et les mesures à prendre pour garantir la satisfaction du citoyen résident.

Les participants devraient, entre autres, identifier les outils à mettre en place pour mesurer le degré de "touristicité" des territoires, les produits d'appel à prioriser et la forme d'hébergement qui convient pour chaque touriste.

Le deuxième atelier portera sur "la gouvernance des destinations: mécanismes et outils de coordination".

Les participants à cet atelier traiteront de l'une des grandes faiblesses de la mise en œuvre du SDAT: le mode de gouvernance et des pratiques de gestion de territoires inadaptés aux standards en matière de tourisme.

Ils sont, ainsi, appelés à identifier les structures de l'entité responsable de la gouvernance de la destination à l'échelle locale, les services d'accueil et de support aux touristes et les outils de concertation à mettre en place au niveau local et national pour le développement d'une coopération intersectorielle efficace.

Le troisième atelier abordera la thématique du "management touristique" et développera plusieurs axes dont celui des formations spécialisées à la demande des investisseurs et de l'investissement et l'adéquation de la qualité de la formation avec les exigences de l'offre touristique.

Les participants au quatrième atelier se pencheront sur la question des "enjeux et défis du développement touristique à l'horizon 2030".

Si le tourisme, aujourd'hui, est l'un des moteurs de l'économie pour de très nombreux pays, en Algérie ce secteur peine à décoller.

La situation sécuritaire interne, dans les années 1990, a annihilé l'impact de toutes les mesures prises par les pouvoirs publics, à l'époque, pour promouvoir la destination Algérie.

A présent, le gouvernement tente de reconstruire l'image de l'Algérie et de se doter des outils adéquats pour un développement cohérent et durable du tourisme en Algérie.

## **Journées du marketing touristiques: des recommandations pour valoriser la destination Algérie (APS)**





Plusieurs recommandations ont été formulées par les participants aux 10èmes Journées du marketing touristique organisées à Alger les 16 et 17 janvier, sur le thème "défis et enjeux de la destination Algérie dans la compétition mondiale", et ce, en vue d'une "valorisation efficace" de son image et de son attractivité.

Ainsi, les participants à cette rencontre ont préconisé dans leurs recommandations rendues publiques dimanche de "fédérer" les acteurs publics et privés autour d'une stratégie de développement touristique "raisonnée".

Dans ce cadre, ils ont invité le ministère du Tourisme et de l'Artisanat à étudier la conformité du dossier d'agrément: pertinence du choix d'investissement (véritable étude de marché reflétant le projet et capacité à prévoir le type d'investissement nécessaires pour les territoires).

Les participants ont suggéré d'opérer une "veille" sur les marchés internes et externes: identification des besoins des clientèles ciblées, suivi d'indicateurs à l'échelle du territoire (fréquentations des structures d'hébergement, mesure de la satisfaction).

Ils ont appelé, en outre, à initier des études-diagnostic sur des thématiques encore "sous exploitées": le thermalisme, afin de moderniser le secteur, et le patrimoine gastronomique algérien "à sublimer, afin de créer des destinations touristiques dites +gourmandes+".

Les participants ont recommandé, aussi, de mettre à niveau le Plan qualité tourisme en Algérie. Il s'agit, dans ce cadre, de "réactualiser la classification hôtelière afin de l'adapter aux standards internationaux" et de "redynamiser et mettre à jour le label +qualité tourisme+ au sein de l'ensemble du secteur restauration-hotellerie".

Pour ce qui est des ressources humaines, il est recommandé de rendre la filière tourisme "plus attractive" auprès des jeunes, de développer la culture client et programmer des formations continues et mises à niveau des savoirs, notamment en matière de marketing digital, en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure du tourisme (ENST) et les différents établissements de formation privés.

Ils ont appelé, à cet égard, à aller vers un marketing "identitaire" et à promouvoir la formation dans les technologies de l'information et de la communication (TIC).

A cet effet, "l'amélioration et le développement en permanence des contenus des sites web et leur actualisation", ont été identifiés comme des mesures indispensables.

En matière d'organisation, les participants ont appelé à développer et structurer le réseau des offices locaux du tourisme sur l'ensemble du territoire, étant "les principaux impliqués dans la promotion du tourisme local", en axant sur la redynamisation des fêtes locales, qui doivent être recensées dans un guide, et en encourageant l'investissement dans les maisons d'hôte et maisons d'artisanat pour favoriser les échanges humains.

Les participants ont mis en exergue le rôle des représentations diplomatiques algériennes dans la promotion de l'image de l'Algérie.

Ils ont proposé, dans ce contexte, de réaliser des vidéos promotionnelles afin de "combattre les stéréotypes liées à l'insécurité dans notre pays diffusés par certains médias étrangers et rétablir l'image de marque de l'Algérie".

Ils ont, également, recommandé d'engager une campagne de communication "offensive" au niveau national et international (ambassades et consulats) et de faciliter les procédures administratives (obtention de visa).

Les participants ont suggéré, dans le même ordre d'idées, de lancer un grand concours de la photo Smartphone (avec les Htags) sur la thématique du plus beau cliché de la destination Algérie, et en faisant appel aux influenceurs (snapchateurs, Youtubers, instagramers).

Autres suggestions: utiliser l'application Street View de Google et "investir dans de courts spots promotionnels (1 à 2 mn) valorisant l'essentiel à visiter (avec musique traditionnelle de la région, commentaires multilingues)".

Les participants ont suggéré, d'autre part, de veiller à une présence "plus discrète" du dispositif de sécurité en direction des étrangers, notamment quand il s'agit des visites dans les zones déjà balisées (enceinte des villes, plages, sites historiques...) et à ce que les frais de l'escorte sécuritaire soient "à la charge des autorités concernées et non pas des agents de voyage et hôteliers".

Dans le domaine du transport, ils ont recommandé de mettre en place les moyens nécessaires, de renforcer le programme aérien pour la desserte des certaines destinations du sud du pays, et de développer le transport maritime ludique.

### **Produits énergétiques : Hausse fulgurante de la consommation du gaz naturel (Reporters)**



Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, avait raison de pointer, il y a quelques semaines, une hausse effrénée de la consommation interne des produits énergétiques. Et pour cause, l'ensemble des courbes étaient de tendance ascendante au premier semestre du précédent exercice, constate-t-on dans un bilan rendu public par le ministère de l'Énergie.

La consommation nationale du gaz naturel a atteint 24,1 milliards de m<sup>3</sup> durant les premiers six mois de 2018, soit une croissance de 11,4% par rapport à la même période de 2017, « tirée surtout par les enlèvements de Sonelgaz (10,4%), avec la hausse de la consommation de sa clientèle (17,7%) », lit-on dans le bilan du ministère de l'Énergie. C'est cette hausse effrénée qui fait craindre au ministre un rétrécissement dès 2023 des volumes de gaz dédiés à l'exportation. C'est une source de vulnérabilité pour l'Algérie, à l'heure où les volumes produits poursuivent leur tendance baissière amorcée il y a de cela une dizaine d'années déjà. La baisse de la production a entraîné une réduction des quantités exportées sur les dix dernières années, si l'on se fie aux différentes notes de conjoncture publiées par la Banque d'Algérie depuis 2007. S'agissant de la consommation des produits pétroliers, le bilan du ministère de l'Énergie lève le voile sur des ventes en hausse de 1,4% de janvier à juin 2018, les ventes de produits pétroliers s'établissant à 8,7 millions de tonnes, tirées essentiellement par le GPL (+17%), et dans une moindre mesure par le gasoil (+1,2%). Pour l'électricité, les ventes de Sonelgaz pour ses clients ont connu une hausse de 3,1% comparativement à la même période de 2017, pour se situer à 27,6 twh. « Elle a été tirée surtout par la hausse de la demande des clients de la haute et basse tension, qui ont évolué respectivement de 6,2% et 3,4% ». Cette tendance haussière de la consommation nationale des produits énergétiques remet au goût du jour les inquiétudes sur les engagements internationaux de l'Algérie, même si la production du gaz naturel a évolué dans le même sens au cours des six premiers mois de 2018. En effet, le bilan du ministère de l'Énergie indique une légère hausse de 4,5% de la production du gaz naturel de janvier à fin juin 2018. Laquelle augmentation a compensé la baisse de la production des produits liquides (pétrole, condensat et GPL). Dans la hausse de la consommation interne de gaz naturel, les spécialistes y voient un élément de vulnérabilité pour le pays, étant donné qu'elle grignote la part des volumes dédiés à l'export, mais le gouvernement a sa part de responsabilité, étant à l'origine du retard accusé dans la mise en œuvre des programmes d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables. Signe de cette inquiétude de voir la consommation évoluer au même rythme sur les prochaines années, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a laissé entendre, récemment, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), qu'au rythme où vont les choses, « l'Algérie risque de ne plus pouvoir exporter son gaz naturel d'ici trois ans ». Le ministre a indiqué que 50% du gaz produit est dirigé vers la consommation domestique, en ajoutant que 40% de cette consommation est couverte en gaz butane. Le ministre avait fait le même constat sur la consommation des produits pétroliers, dont la part acheminée vers l'exportation devrait

également diminuer à l'avenir sous l'effet de l'explosion de la consommation locale.

### **Aigle Azur et le World Trade Center Algiers (WTCA) : Signature d'une convention (El Moudjahid)**

Une convention cadre a été signée, mercredi soir, entre la compagnie aérienne française Aigle Azur et le World Trade Center Algiers (WTCA), en marge d'une rencontre du « Club Export » consacrée à la logistique, organisée à l'hôtel El-Aurassi (Alger). S'exprimant à cette occasion, le directeur général du WTCA, M. Ahmed Tibaoui, a souligné que « cette convention constitue une opportunité idoine pour les opérateurs algériens qui souhaitent exporter leur produit vers différentes destinations, en particulier en Afrique, par voie aérienne à partir d'Alger. Il a ajouté que le ministre du Commerce a annoncé que 2019 sera une année destinée exclusivement à l'exportation, cette convention est donc venue à point nommé pour consolider et accompagner le gouvernement dans son programme de développement des exportations. M. Tibaoui n'a pas manqué d'exprimer sa pleine satisfaction quant à l'amélioration qu'a connu ces dernières années le domaine des exportations et la bonne qualité des produits algériens. Il dira dans ce sens que nos produits s'imposent progressivement sur les marchés étrangers, surtout africains. S'agissant de cette rencontre, il a indiqué qu'elle est très importante puisqu'elle permettra davantage aux participants d'échanger les idées et de nouer des partenariats ainsi que de prendre connaissance des techniques des exportations. De son côté, le délégué général d'Aigle Azur en Algérie, Yacine Benslimane, a indiqué que la signature de cette convention constitue un signal fort de la grande importance qu'accorde la compagnie au développement de l'économie algérienne et sa disponibilité pour aider les opérateurs à exporter leur produit vers les destinations souhaitées et aussi pour mieux cerner leurs besoins en matière de tarifs. Il dira qu'il y a plus d'une quinzaine de destinations, à savoir, des vols cargo au départ d'Alger vers Paris-Orly, Lyon, Marseille, Mulhouse, Toulouse, Berlin, Milan, Bamako, Porto, Moscou, Dakar, Sao Paulo, Pékin, etc. En réponse à une question relative aux prix qui seront pratiqués, il a rassuré qu'ils seront très abordables. M. Benslimane estime à cet effet que l'année 2019 mobilisera les énergies et toutes les forces économiques pour créer une nouvelle dynamique pour rendre plus visible l'économie algérienne à l'étranger.

**Banque/Bourse/Assurance**

## **Aigle Azur et le World Trade Center Algiers (WTCA) : Signature d'une convention (El Moudjahid)**

Une convention cadre a été signée, mercredi soir, entre la compagnie aérienne française Aigle Azur et le World Trade Center Algiers (WTCA), en marge d'une rencontre du « Club Export » consacrée à la logistique, organisée à l'hôtel El-Aurassi (Alger). S'exprimant à cette occasion, le directeur général du WTCA, M. Ahmed Tibaoui, a souligné que « cette convention constitue une opportunité idoine pour les opérateurs algériens qui souhaitent exporter leur produit vers différentes destinations, en particulier en Afrique, par voie aérienne à partir d'Alger. Il a ajouté que le ministre du Commerce a annoncé que 2019 sera une année destinée exclusivement à l'exportation, cette convention est donc venue à point nommé pour consolider et accompagner le gouvernement dans son programme de développement des exportations. M. Tibaoui n'a pas manqué d'exprimer sa pleine satisfaction quant à l'amélioration qu'a connu ces dernières années le domaine des exportations et la bonne qualité des produits algériens. Il dira dans ce sens que nos produits s'imposent progressivement sur les marchés étrangers, surtout africains. S'agissant de cette rencontre, il a indiqué qu'elle est très importante puisqu'elle permettra davantage aux participants d'échanger les idées et de nouer des partenariats ainsi que de prendre connaissance des techniques des exportations. De son côté, le délégué général d'Aigle Azur en Algérie, Yacine Benslimane, a indiqué que la signature de cette convention constitue un signal fort de la grande importance qu'accorde la compagnie au développement de l'économie algérienne et sa disponibilité pour aider les opérateurs à exporter leur produit vers les destinations souhaitées et aussi pour mieux cerner leurs besoins en matière de tarifs. Il dira qu'il y a plus d'une quinzaine de destinations, à savoir, des vols cargo au départ d'Alger vers Paris-Orly, Lyon, Marseille, Mulhouse, Toulouse, Berlin, Milan, Bamako, Porto, Moscou, Dakar, Sao Paulo, Pékin, etc. En réponse à une question relative aux prix qui seront pratiqués, il a rassuré qu'ils seront très abordables. M. Benslimane estime à cet effet que l'année 2019 mobilisera les énergies et toutes les forces économiques pour créer une nouvelle dynamique pour rendre plus visible l'économie algérienne à l'étranger.

**Commerce**

**Coopération**

## Veille

### **Salon Wine Paris 2019 : L'Algérie le seul pays africain présent (Algérie Eco)**



L'Algérie est le seul pays africain qui participera à la première édition du salon international dédié aux professionnels du vin « Wine Paris 2019 » qui se tiendra du 11 au 13 février prochain.

Selon le journal Le Figaro qui a annoncé l'événement, l'Algérie sera représentée par la ville d'Oran avec « Les grands crus de l'Ouest ». La même source a expliqué que l'événement est « inédit », « fédérateur » et « économique ».

« WINE PARIS est né de l'union de Vinisud, le mondial des vins méridionaux, et de VinoVision Paris, le salon international des vins septentrionaux », a indiqué le journal français.

Selon la même source, WINE PARIS accueillera dès cette première édition plus de 2000 exposants français et internationaux. En plus de l'Algérie, participeront à ce salon : la Croatie, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Liban, Israël, la Moldavie et le Portugal.

### **Afrique : La BAD prévoit une croissance de 4% en 2019 (La Tribune des Lecteurs)**

La croissance économique africaine devrait se situer à 4% en 2019 et atteindre 4,1% en 2020, selon l'édition 2019 du rapport "Perspectives économiques en Afrique" de la Banque africaine de développement (BAD) rendu public à Abidjan. La croissance du continent a été soutenue jusqu'ici par les investissements et les exportations, ainsi que par l'amélioration de l'environnement macroéconomique et un relèvement "modeste" des prix des produits de base. Après une croissance de 2,1% en 2016, l'économie de l'Afrique s'est rétablie à 3,6% en 2017 et 3,5% en 2018. L'Afrique de l'Est est en tête avec une croissance du PIB estimée à 5,7% en 2018, suivie de l'Afrique du Nord à 4,9%, de l'Afrique de l'Ouest à 3,3%, de

l'Afrique centrale à 2,2% et de l'Afrique australe à 1,2%. En 2019, selon le rapport, 40% des pays africains devraient enregistrer une croissance d'au moins 5%. La BAD relève toutefois des "risques externes" liés, entre autres, à la volatilité des cours des matières premières, au manque de diversification des produits, à la sécurité et à la maîtrise de la dette. "L'enjeu consiste à atteindre le chemin d'une croissance supérieure qui soit inclusive et favorable à l'emploi" dans un continent où la population en âge de travailler devrait passer de 705 millions de personnes en 2018 à près d'un milliard en 2030, souligne-t-elle. La banque panafricaine salue la décision prise l'an dernier par les dirigeants politiques africains de faire avancer l'intégration économique de l'Afrique. "Une Afrique sans frontières n'est pas seulement un idéal politique, elle pourrait également constituer le fondement d'un marché continental concurrentiel pour accélérer la croissance et rendre le continent plus compétitif dans le commerce mondial et les chaînes de valeur", soutient la BAD.